



Annemasse **Agglo**

Annemasse - Les Voirons Agglomération

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale

COMPTE RENDU DE L'ATELIER CITOYEN DU
12 MARS 2018



QUELLE AGGLOMÉRATION POUR DEMAIN ?

PREMIÈRE RENCONTRE CITOYENNE SUR LA PHASE DE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE



SOMMAIRE

Contexte et déroulement de l'atelier citoyen	p.4
Le mot des élus	p.5
Temps 1 : Brainstorming autour des perspectives d'avenir de l'agglo à horizon 2030	p.6
Temps 2 : Constats et propositions autour du diagnostic sur le mur de post-it	p.7
La concertation au coeur de la révision du SCoT	p.14



Contexte et déroulement de l'atelier citoyen

Annemasse Agglo a choisi de mettre en place une démarche de concertation et de participation citoyenne dans le cadre de la révision de son Schéma de Cohérence territoriale (SCoT). L'atelier citoyen du 12 mars 2018 s'inscrit dans le cadre de l'organisation de la concertation publiques aux différentes phases de la révision du SCoT. Ainsi, lors de cette première rencontre, les participants ont pu s'informer, échanger et s'exprimer au sujet du diagnostic de territoire de l'agglomération.

L'atelier citoyen organisé par Annemasse Agglo s'est déroulé le lundi 12 mars, de 19h00 à 21h00, à Ville-la-Grand. Les objectifs de la soirée étaient notamment :

- D'engager une dynamique de réflexion collective autour de la révision du SCoT
- De mettre en perspective les études techniques du diagnostic par une vision sensible du «territoire vécu» par le grand public
- De contribuer à alimenter les réflexions des élus sur les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables en sollicitant l'expertise d'usage du grand public sur des sujets clés.

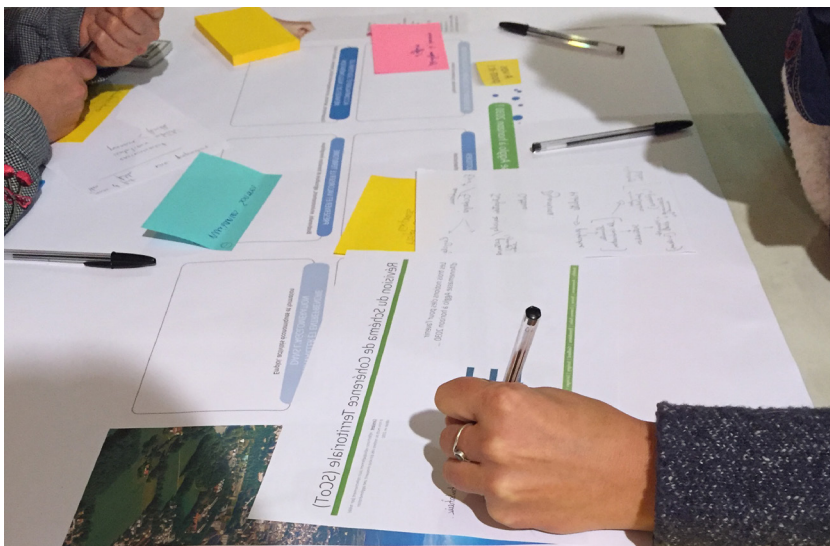
Cet évènement a été organisé en trois temps :

- **TEMPS 1** : la soirée débute à 19h00 avec un mot d'accueil et une **introduction politique de cadrage** d'une durée de 15 minutes, par messieurs Jean-Luc SOULAT et Denis MAIRE. Cette dernière est directement suivie d'un **quizz de connaissance du territoire**, d'une durée de 30 minutes, en dix questions auxquelles les participants sont invités à répondre en temps réel à l'aide d'un boîtier personnel. Le quizz est complété par de grands éléments de

diagnostic, présentés par le bureau d'études CITADIA Conseil.

- **TEMPS 2**: les participants, installés par table de trois à six personnes, sont invités à réfléchir individuellement sur **trois mots ou notions clés pour une agglomération idéale en 2030**. Ces contributions sont ensuite mises en commun par table, après discussions. Elles sont ensuite collectées par les animateurs afin de réfléchir à leur intégration possible au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du SCoT.

- **TEMPS 3** : la dernière phase de travail débute aux alentours de 20h15 et consiste en une mise en commun d'idées (**brainstorming**) concernant six axes de réflexion prédéfinis. Les contributions des participants se présentent sous la forme de **post-it de trois couleurs différentes**, renvoyant respectivement à un point fort du territoire, à un point faible ou encore à une proposition d'action pour demain. Ces post-it sont complétés par table, avant d'être collés au mur sur un support commun à l'ensemble des participants. L'atelier se termine vers 21h00, autour du buffet, après une rapide mise en perspective de ces contributions par les deux élus du territoire présents.



La recherche des 3 notions-clés / Crédit photo CITADIA Conseil



Le mot des élus

« Les personnes habituellement vues
comme les destinataires d'actions
engagées par les autorités compétentes
se trouvent réinvesties de la capacité
d'intervenir sur la définition de ces
actions. »



Denis MAIRE, 12e VP Urbanisme - Aménagement



Jean-Luc SOULAT, 10e VP Déchets - Espaces naturels - Climat, Air, Energie - Agriculture

«La concertation permet d'ouvrir un
débat sur une question ou un projet avec
les personnes concernées. Contrairement à
la simple information, il s'agit bien d'un
processus de construction collective : le
processus de décision est enrichi par
l'implication des participants.»

Le Schéma de Cohérence Territoriale, appelé communément SCoT, est un document d'urbanisme et de planification élaboré et applicable à l'**échelle intercommunale**. Il s'agit d'un document prospectif, dont le rôle est de fixer les grandes orientations en matière de développement et d'aménagement pour les 10 à 20 ans à venir, en préservant notamment l'équilibre entre les espaces urbains et les espaces naturels, agricoles et forestiers. Il donne par ailleurs un cadre aux autres documents d'urbanisme, comme les PLU communaux par exemple.

Au-delà de cette dimension, le SCoT est avant tout un **projet de territoire** qui touche au quotidien des usagers à l'intérieur d'un bassin de vie. Il nous amène en particulier à réfléchir sur les questions de développement économique, de tourisme, d'habitat et de logement, de besoins en matière de transports en commun et d'équipements collectifs, de la localisation des commerces, de la préservation des espaces naturels et agricoles et, enfin, de la protection de l'environnement.

Annemasse Agglo a lancé les travaux techniques de révision de son SCoT en vigueur au premier semestre 2017, soit **dix ans après l'approbation de ce dernier**. Plusieurs étapes successives vont être franchies par Annemasse Agglo :

- 2017 - 2018 : Réalisation du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement, qui identifient les besoins de développement et réalisent des prévisions à plus ou moins long terme ;
- Courant 2018 : Définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui exprime les intentions politiques destinées à répondre aux enjeux et aux objectifs retenus après concertation publique ;
- Fin 2018 - mi 2019 : Traduction règlementaire du projet politique par la rédaction du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), qui décrit précisément les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans le PADD ;
- Mi 2019 : première validation du document en conseil communautaire, suivie d'une consultation des partenaires institutionnels et d'une enquête publique ;
- Fin 2019 : Approbation en conseil communautaire.

Annemasse Agglo a décidé d'associer l'ensemble du public (société civile, associations locales, habitants, représentants de groupes professionnels etc.) tout au long de cette démarche, afin non seulement de porter le projet et son avancement à connaissance, mais aussi et surtout d'accorder une **réelle possibilité d'implication et de partage d'opinions**. En ce sens, les élus de l'agglomération d'Annemasse remercient tous les participants pour leur présence et pour leurs riches contributions. Ces dernières sont compilées et analysées dans le présent document ; elles seront également mobilisées par les élus lors de la phase de réflexion autour de la définition des intentions politiques (PADD).

Temps 2 : Constats et propositions autour du diagnostic sur le mur de post-it

Le mur de post-it a accueilli 102 contributions : 28 concernant les points forts du territoire d'Annemasse Agglo (post-it jaunes) et 35 concernant ses points faibles (post-it bleus). Les participants ont été force de proposition, avec 39 post-it proposant des pistes d'évolution à horizon 2030 (post-it roses).



Crédit photo Annemasse Agglo



Habiter et vivre l'agglomération

La **diversité des espaces**, urbains et ruraux, est considérée comme un atout. Certains participants s'inquiètent de l'**impact de la dynamique de croissance du Genevois** sur la qualité du cadre de vie offert sur le territoire. Face à cette menace, un effort de **préservation des espaces naturels** est proposé. A l'inverse, plusieurs contributions soulignent la **trop faible capacité du parc**



Se divertir et découvrir l'agglomération

La **situation géographique privilégiée** du territoire est rappelée par les participants, qui soulignent l'attractivité économique tirée de la **proximité de Genève** ainsi que l'attractivité touristique basée sur la **richesse naturelle**, « entre lac Léman et Mont Blanc ». Les infrastructures de déplacement, réalisées ou en projet, et plus particulièrement les aménagements de mobilité douce (**voie verte, chemins de randonnée**), sont perçus comme un atout pour la découverte du territoire. Plusieurs manques émergent toutefois concernant l'**offre culturelle ou de loisirs**. Alors que plusieurs participants regrettent la concentration de ces dernières



Travailler et entreprendre dans l'agglomération

Les contributions s'accordent toutes autour du constat de l'**attractivité du territoire**. Cette dernière crée un substrat favorable pour le **marché du travail**, qui concentre de **nombreuses opportunités** pour les actifs. En revanche, des participants nuancent ce propos en indiquant que les **capacités d'accueil des fonctions supérieures** ne semblent pas être en adéquation avec ce pouvoir d'attraction. De la même manière, d'autres contributions portent mention de la

de logements, qu'il faudrait renouveler, densifier en milieu urbain, mieux adapter aux publics cibles (les jeunes sont notamment cités) ou encore compléter par des formes résidentielles novatrices. Les participants semblent s'accorder sur la non-viabilité du modèle de « **cité-dortoir de Genève** » ainsi que sur l'enjeu de **mixité sociale**.

en cœur d'agglomération, d'autres proposent la **réhabilitation de bâtiments délaissés** en locaux artistiques ou encore l'implantation de résidences d'artistes dans les écoles. Le regroupement de l'information culturelle, sportive et de loisirs sur une **plateforme de communication unique et accessible à tous** apparaît comme un enjeu. Enfin, la découverte du territoire pourrait, selon plusieurs participants, être facilitée avec le **renforcement des liaisons douces intercommunales** et améliorée par la **redynamisation des cœurs de bourgs et de villages**.

faiblesse de l'offre d'enseignement supérieur et du manque d'organisation du territoire d'Annemasse Agglo en matière d'hébergement et de mobilité vis-à-vis de cette tranche de population. En dernier lieu, des pistes d'évolution sont proposées concernant l'enjeu de **mutualisation des énergies** ainsi que sur le développement des **circuits-courts alimentaires en partenariat avec les producteurs locaux**.



Se déplacer
au quotidien

Globalement, les **projets de l'agglomération** en matière de mobilité, réalisés ou engagés, (Léman express, tramway, voie verte, bus à haut niveau de service) sont les seuls points positifs relevés par les participants. Le **maillage routier** est jugé insuffisant en dehors des zones les plus urbaines. Concernant les mobilités douces, plusieurs remarques émergent à propos du manque de **capacités de stationnement vélo** et de la faiblesse du maillage cyclable sur le territoire. Plusieurs contributions signalent le **manque de fiabilité ou de compétitivité des transports en commun** par rapport

au mode de déplacement automobile. Leur **fréquence** est parfois jugée insuffisante, voire aléatoire en fonction des saisons. Par ailleurs, la problématique des **pics de pollution** est rappelée par un participant, appuyée par un second qui estime nécessaire de diminuer les circulations automobiles au profit du développement des transports en commun, en **généralisant leur accessibilité à moins de 300 mètres** pour l'ensemble de la population. Enfin, l'enjeu des **mobilités transfrontalières** et de l'ouverture sur le Grand Genevois est cité à deux reprises par les participants.

Accompagner
et soutenir les
ménages de
l'agglomération

De manière générale, l'**offre culturelle française et suisse** est considérée comme un atout. Plus en détails, ce sont surtout les équipements emblématiques (parc aquatique du Château Bleu, Maison de l'Habitat, École des Beaux-Arts du Genevois) qui sont cités comme des points positifs pour le territoire. En termes d'offre culturelle et de loisirs, certains participants regrettent toutefois l'absence d'un complexe cinématographique conséquent. Concernant les services à la population, leur **accessibilité pour tous**

est jugée perfectible, en matière de localisation sur le territoire, en matière de communication à l'échelle intercommunale, mais aussi concernant leur **calibrage** et leur **adaptation à l'évolution de la structure de la population**. Plusieurs propositions sont faites et concernent la construction d'un centre culturel, le soutien au développement ou au confortement des infrastructures de santé et à la création de lieux de **convivialité intergénérationnelle**.

Préserver et
valoriser le
territoire

Parmi les points forts relevés par les participants, le **programme Regenero** (porté par l'Agence Nationale de l'Habitat) arrive en bonne place, d'autant que d'autres post-it renvoient plus généralement à l'enjeu de la **transition énergétique** du territoire. Pour compléter, certains participants rappellent que les **pollutions sonores, atmosphériques et visuelles** impactent le cadre de vie offert sur le territoire (parcs et espaces verts, espaces péri-urbains préservés) et menacent

dans une certaine mesure la préservation des paysages et de l'environnement. Les propositions faites pour demain concernent la thématique agricole. Elles renvoient à l'idée de développement des **circuits-courts** pour encourager la consommation alimentaire locale (distribution directe, associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, par exemple). Par ailleurs, plusieurs participants proposent la préservation du support agricole par la **densification** des zones artisanales.

Les participants se concertent par table avant d'aller coller leurs post-it au mur / Crédit photo CITADIA Conseil



Atelier POST-IT : Synthèse des contributions

Accompagner et soutenir les ménages de l'agglomération

Points forts : 5
Points faibles : 6
Propositions d'action : 5



Habiter et vivre l'agglomération

Points forts : 4
Points faibles : 8
Propositions d'action : 9



Préserver et valoriser le territoire

Points forts : 5
Points faibles : 4
Propositions d'action : 9



Se déplacer au quotidien

Points forts : 3
Points faibles : 10
Propositions d'action : 7

Travailler et entreprendre dans l'agglomération

Points forts : 5
Points faibles : 4
Propositions d'action : 5



Se divertir et découvrir l'agglomération

Points forts : 6
Points faibles : 3
Propositions d'action : 4



Point faible du territoire

Point fort du territoire

Proposition pour demain

Chiffres-clés

- 60 minutes de brainstorming
- 20 participants environ
- 102 post-it collés au mur

	Point fort du territoire	Point à améliorer / manque	Proposition pour demain
Se divertir et découvrir l'agglomération	<p>Nombreux chemins de randonnée : voie verte, Léman / Mont-Blanc</p> <p>Rente de situation entre Lemans et Mont-Blanc</p> <p>Téléphérique du Salève, Château Bleu et projet BUTOR (* maison de l'écrivain Michel Butor, à Lucinges)</p> <p>Mobilité (CEVA, Lemans Express, voie verte)</p> <p>Attractivité vu la proximité par rapport à Genève</p> <p>Vie culturelle et artistique</p> <p>Tourisme</p> <p>Un cadre de vie agréable (proximité montagne, lacs etc.)</p> <p>Montagne de proximité (Salève, Voirons)</p>	<p>Des structures de culture / loisirs concentrées en cœur d'agglo</p> <p>Un stade</p> <p>Manque de lieux de culture publics et privés</p>	<p>Réhabilitation de lieux en friche ou autres en lieux investis par des artistes</p> <p>Résidences d'artistes dans les écoles entre autres</p> <p>Regrouper l'information culturelle, loisirs, sports sur un site internet (Decadance en Suisse)</p> <p>Redynamiser les cœurs de bourgs / villages</p> <p>Faciliter les liens entre communes de l'agglo par des itinéraires piétons / vélo balisés</p>
	<p>Dynamisme économique</p> <p>Opportunités multiples</p> <p>Diversité de l'emploi, territoire encore attractif</p> <p>Diversité emploi</p> <p>Le dynamisme lié à la proximité du Grand genevois</p>	<p>Commerces centres-villes</p> <p>QUE du commerce et services</p> <p>Développer le cadre d'accueil des fonctions supérieures sur l'agglo</p> <p>Peu de formation supérieure et professionnelle</p>	<p>Développer des centres de formation supérieure et professionnelle</p> <p>Assurer la vie étudiante dans tous ses aspects (transport, logement etc.)</p> <p>Mutualisation énergétique entre zone travail/habitat</p> <p>Aider les producteurs locaux : plus de circuits-courts (alimentaire)</p> <p>Cuisine centrale pour les collectivités</p> <p>Développer hébergement supérieur</p>
Travailler et entreprendre dans l'agglomération			

Point fort du territoire	Point à améliorer / manque	Proposition pour demain
<p>Habiter et vivre l'agglomération</p> <p>Diversité culturelle</p> <p>Diversité, proximité ville/campagne</p> <p>De beaux paysages</p> <p>Préservation des espaces naturels/paysages</p> <p>Concentration des zones urbanisées</p>	<p>« Cité dortoir de Genève »</p> <p>Subir la croissance immobilière liée à la croissance de Genève</p> <p>Réseau piéton : manque de connexion piétons dans l'agglomération</p> <p>Améliorer la sécurité des biens, des personnes</p> <p>Manque du nombre de logements</p> <p>Insuffisance de la capacité de logements</p> <p>Renouvellement du bâti urbain</p>	<p>Être à la pointe sur le numérique</p> <p>Développer d'autres formes novatrices d'habitat</p> <p>Densification des centres</p> <p>Augmenter le nombre de permis / instructions / logements écologiques</p> <p>Un choix : soit cité dortoir banlieue de Genève / soit ville durable exemplaire</p> <p>Très haute qualité environnementale de l'Etoile / Gare, nouveaux logements</p> <p>Logement des jeunes à développer</p> <p>Passerelles sur l'Arve, la Menoge, au-dessus des voies ferrées</p> <p>Gestion de la mixité</p>
<p>Se déplacer au quotidien</p> <p>Les projets engagés</p> <p>Maison de la mobilité</p> <p>Les futurs aménagements de déplacements (Léman express, tram, voie verte, TAC)</p>	<p>Un maillage insuffisant hors des zones urbaines</p> <p>Absence de réseau cyclable</p> <p>Transports publics très en retard pour ramener les habitants vers gare et tram</p> <p>Couverture à 100% en transports publics (accès -300 m pour tous)</p> <p>Tram aux Guères</p> <p>Manque de stationnement pour les vélos</p> <p>Accès au Chal en transports TAC pas assez fréquent, trop long</p> <p>Problématique de frontière / ouverture dans le Grand Genevois</p> <p>Les déplacements avec les transports en commun quelle que soit la saison (hiver = neige = pas de bus / été = vacances scolaires = moins de bus)</p> <p>Pics de pollution</p>	<p>Affiner la desserte des 1^{ère} et 2nd^e couronne (+ le CHAL)</p> <p>Schéma ferroviaire 2030-2040</p> <p>Boucle d'Annemasse ?</p> <p>Gare souterraine ?</p> <p>- de voitures / + de transports en commun</p> <p>Itinéraire cyclable dans l'intégration du territoire</p> <p>Région d'Annemasse : capitale du pôle français dans le Grand Genève (future Métropole)</p> <p>Nouveaux arrêts de train Veyrier Etrembières</p> <p>Densifier cadence des différentes lignes de bus (5min) surtout samedi pour zone industrielle !</p>

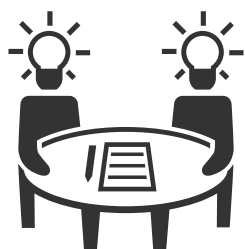


	Point fort du territoire	Point à améliorer / manque	Proposition pour demain
Préserver et valoriser le territoire	<p>Programme Regenero</p> <p>Des outils pour préserver les paysages et l'environnement</p> <p>Regenero</p> <p>Le projet agricole</p> <p>Des espaces péri-urbains préservés</p> <p>Parcs et espaces verts</p> <p>Diversité ville/campagne/montagne</p>	<p>Sanctuarisation de certains espaces naturels et agricoles</p> <p>Création d'énergie locale et durable</p> <p>Pollution sonore, pollution atmosphérique, pollution visuelle</p>	<p>Développer la distribution directe</p> <p>Manger local et qualité</p> <p>Densifier les zones artisanales en hauteur pour préserver le support agricole</p> <p>Sanctuarisation d'espaces naturels et agricoles</p> <p>Favoriser le maraîchage type AMAP dans l'agglo</p> <p>Accompagner la transition énergétique</p> <p>Région d'Annemasse : modèle en matière de développement durable et partenariat public-privé</p> <p>Développement des proxiTAC dans la seconde couronne</p> <p>Végétalisation sur les rues</p>
Accompagner et soutenir les ménages de l'agglomération	<p>Augmentation du nombre de salles de cinéma actuel</p> <p>Piscine Château Bleu génial</p> <p>Création de la Maison de l'Habitat</p> <p>L'EBAG (* école des Beaux-Arts du Genevois)</p> <p>Des équipements de qualité, une offre de services large (sport, crèche, culture etc.)</p> <p>Offre culturelle française et suisse</p>	<p>Développer les circuits courts</p> <p>Pas de cinéma en centre-ville digne de ce nom</p> <p>Des structures concentrées dans les communes centres</p> <p>Les services publics doivent suivre et même devancer la démographie (crèches, écoles etc.)</p> <p>Développement intergénérationnel</p>	<p>Développer les échanges entre les communes d l'agglo (agenda commun accessible par exemple)</p> <p>Bibliothèque numérique + accès numérique pour tous</p> <p>Soutien dans les infrastructures liées à la santé (maisons de santé, cabinets etc.)</p> <p>Construire un centre culturel emblématique sur le territoire</p> <p>Lieux de convivialité pour tous</p> <p>Développer les services sur tout le territoire et pour tous</p>



La concertation au coeur de la révision du SCoT

La délibération de 2015 lançant la révision du SCoT précise les modalités et principes de la concertation pendant toute la durée de la procédure de révision.



DES TEMPS D'ÉCHANGE SUR LE PROJET

La réunion du 12 mars s'inscrit dans le cadre des réunions publiques organisées aux différentes phases de l'élaboration du SCoT. D'autres rencontres futures viendront compléter celle-ci. Elles pourront porter sur des thématiques particulières du projet.

UNE INFORMATION EN DIRECT

- Une page internet dédiée à la révision du SCoT est mise en place. Elle met le dossier à disposition et donne la possibilité pour les internautes de formuler des observations.
 - Les documents sont mis à disposition en format papier à l'Hôtel d'Agglo, au fil de leur élaboration.
- Des informations relatives au dossier sont publiées dans des articles dédiés, dans les bulletins municipaux et dans la presse.

DES MOYENS D'EXPRESSION

- Un registre d'observations est mis en place à l'Hôtel d'Agglo.
- Des remarques peuvent être formulées par courrier ou par mail (scot@annemasse-agglo.fr).
 - Des observations et remarques pourront être faites dans le cadre de l'enquête publique.